



Prévenir et traiter l'ongle incarné : une approche pluridisciplinaire

Pathologie unguéale certainement la plus douloureuse, l'ongle incarné est une affection bien connue des pédicures-podologues. Cette soirée sera l'occasion d'échanger sur les différents traitements préventifs et curatifs : techniques de soins et de petits appareillages du pied, nommés orthonyxie, et prise en charge par la phénolisation matricielle.



© Tomo Jesenicnik-fotolia.com

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

-  19h
Introduction de la soirée
Jean-Luc BLAISE, Directeur du Pôle Recherches et Développements, IFPEK (Rennes)
Gilles LE NORMAND, Directeur de l'Institut de Formation en Pédicurie-Podologie, IFPEK (Rennes)
-  19h10
L'ongle peut-il créer une incarnation ?
Benoit LEPAROUX, Pédicure-Podologue (Rennes), intervenant à l'Institut de Formation en Pédicurie-Podologie, IFPEK
-  19h40
Prise en charge de l'ongle incarné par la phénolisation matricielle
Michel HURALT, Médecin dermatologue (Rennes)
-  20h25
L'orthonyxie : appareillage préventif et curatif visant à modifier les courbures d'ongles
Jean-Marc BOISSIER, Pédicure-Podologue (Cannes-La-Bocca)
-  21h10
Discussion et débat avec la salle
-  21h30
Conclusion et perspectives
Prévention et soin de l'ongle incarné : nécessité d'une approche pluridisciplinaire
Carine MENOUE, Pédicure-Podologue, formatrice à l'Institut de Formation en Pédicurie-Podologie, IFPEK (Rennes)
-  21h45
Cocktail

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Prévenir et traiter l'ongle incarné : une approche pluridisciplinaire »

Tarif **40 €** (cocktail compris)

NOM, Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

.....

Téléphone : e.mail :

MODE DE REGLEMENT

1) Je prends en charge les frais de formation

Je verse la somme de **40 euros**, par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'IFPEK.

2) Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur

Les frais de formation peuvent être réglés à l'inscription par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'IFPEK ou sur facture à l'issue de la formation (joindre la lettre de prise en charge).

Raison sociale de l'employeur :

Adresse :

.....

Contact : Téléphone :

Date :

Signature :

Date limite d'inscription, le 4 mars 2011

Bulletin d'inscription à retourner au secrétariat de la Formation Continue
IFPEK - 12 rue Jean-Louis Bertrand - 35000 RENNES